

Compte rendu de la commission des menus

Date : **Mardi 24 septembre 2019**

Lieu : **Ecole élémentaire Antoine Chantin**

Personnes présentes :

Directeurs d'école :

Mme Ragueneau, directrice de l'école maternelle 15 Chantin.
Mme Bouju-Daugy, directrice de l'école élémentaire 20 Chantin.

Représentants de la mairie du 14^{ème} et de la Caisse des Ecoles :

Mme Petit, Maire du 14^{ème} arrondissement, Présidente de la Caisse des Ecoles,
Mme Bertrand, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires,
Mr Guiard, chargé de mission au cabinet de Mme Petit,
Mr Lafollie, directeur de la Caisse des Ecoles,
Mr Coze, directeur technique et qualité,
Mme Gasc, diététicienne/responsable des achats,
Mme Fischer, responsable de la cuisine centrale 15 Chantin.

Centre de loisirs et CASPE (Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance) :

Mme Pigeat, responsable éducation ville, centre de loisirs maternelle 15 Chantin,
Mme Lages, responsable éducation ville, centre de loisirs élémentaire 20 Chantin,
Mme Boulesteix, responsable éducation ville, centre de loisirs maternelle 22 Chantin,

Délégués de parents d'élèves :

Mme Gravier, déléguée des parents d'élèves, maternelle 22 Chantin et élémentaire 20 Chantin,
Mme Tvivier, déléguée des parents d'élèves, maternelle 22 Chantin et élémentaire 20 Chantin,
Mme Zara Barracos, déléguée des parents d'élèves, élémentaire 20 Chantin,
Mme Guendafa, déléguée des parents d'élèves, élémentaire 20 Chantin,
Mr Ahdjoudj, délégué des parents d'élèves, élémentaire 20 Chantin.

Administrateurs de la Caisse des écoles :

Mme Pavan, directrice de l'école élémentaire Delambre,
Mme Erdmann Dulac, représentante parents d'élèves FCPE,
Mme Bellenger.

1. Commission de menus enfants

Le mercredi 11 septembre, la diététicienne a rencontré des enfants de l'accueil de loisirs élémentaire Antoine Chantin pour un atelier « menus ».

Cette animation avec les enfants a débuté par la présentation de la Caisse des Ecoles et de la restauration scolaire du 14^{ème}.

Les explications sur le fonctionnement des cuisines et des modes de production leur ont permis de comprendre les différentes contraintes à prendre en compte lors de l'élaboration des menus (l'équilibre nutritionnel, l'hygiène, le coût, le matériel...).

Dans cette école, les repas sont préparés par la cuisine centrale située au 15 Chantin, le matin même en liaison chaude par l'équipe de Mme Fischer.

Les enfants étaient invités à donner leur avis sur les plats qui leur sont servis chaque jour et proposer de nouvelles idées.

(Voir CR commission des enfants : <http://www.cde14.fr/accueil/la-commission-des-menus>)

Pour terminer l'animation, les enfants ont élaboré leur menu favori :

- Tagliatelles à la carbonara
- Camembert
- Salade de fruits frais

Ce repas « **20 Chantin** » sera intégré aux menus des écoles du 14^{ème} le **mardi 28 janvier 2020**.

2. Les goûters

Les délégués de parents d'élèves demandent si la Caisse des Ecoles peut fournir les goûters aux enfants en élémentaire.

Actuellement un goûter est prévu tous les jours pour les élèves de maternelle et les mercredis et vacances scolaires pour les élèves en élémentaire.

La mairie du 14^{ème} arrondissement souhaite généraliser la fourniture des goûters aux enfants de l'élémentaire.

Un test est en cours sur l'école Simone Veil afin de mesurer les contraintes et les besoins (financiers et humains) que cela génère pour la CASPE et la Caisse des Ecoles.

Concernant la composition des goûters, les parents d'élèves demandent une augmentation de la fréquence des fruits frais et une diminution des produits sucrés.

Cette demande sera traitée par la diététicienne.

3. Étude des menus des mois d'octobre, novembre et décembre 2019

Certains menus sont confectionnés par les enfants :

- **Le lundi 04 novembre** : Menu maternelle 22 Chantin

Menus à thème :

- **Du lundi 7 au vendredi 11 octobre** : semaine du goût sur le thème des herbes aromatiques.
- **Le mercredi 16 octobre** : Journée mondiale de lutte contre le gaspillage alimentaire
Les agents de production de la Caisse des Ecoles vont réaliser un moelleux aux pépites de chocolat avec une farine réalisée à base de pains recyclés.
- **Le mardi 26 novembre** : Menu Canadien.
- **Le jeudi 19 décembre** : Menu de fin d'année.

Après étude et discussion, les menus proposés sont validés par les participants.

4. Déjeuner au réfectoire et tests culinaires

Pour clore la commission, tous les participants ont déjeuné au réfectoire de l'école élémentaire et testé le moelleux aux pépites de chocolat qui sera servi aux enfants le 16 octobre.